

N° 45

Juillet - Août
2019



www.valcourt.ca

L'Informateur

Le journal
**Municipal et
Communautaire**
de **Valcourt**



Fête Champêtre
17 août 2019 de 9h à 21h



**Vie
municipale**

**Chronique
prévention incendie**

> p. 9



**Vie
communautaire**

Offre d'emploi

> p. 12



**Vie
culturelle**

**Activité au Fab Lab du
Musée**

> p. 16

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 3-11

Avis public 3-6

- Entrée en vigueur de Règlements, projet de règlement et dérogation mineure

Conseil municipal 4

- Vacances estivales

Trésorerie 4

- 4e versement taxes 2019

L'agenda de Valcourt 6

Travaux publics 8

- Contrôle des Moustiques
- Marquage des lignes
- Dépôt de branches rue Carpentier

Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Valcourt 9

Urbanisme 10-11

- Piscines résidentielles
- Garde de poules sur propriété privée

Vie communautaire 12-15

- Emploi disponible
- Activités socioculturelles et sportives
- Centre d'Action Bénévole
- Scouts
- Maison de la Famille

Marché Public 15

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Manon Beauchemin

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Maquette : évoé! 450.521.8291 Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Si vous ne recevez pas *L'Informateur*, contactez le 450.532.1338

Vie culturelle 16-17

- Musée
- Centre Culturel

Sports & Loisirs 18-19

Services récréatifs et communautaires

- Activités aquatiques
- Location de salles et plateaux
- Club Quad
- CPA et Hockey mineur de Valcourt
- Golf

Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville : 1155, rue St-Joseph, Valcourt JOE 2LO

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

Après-midi sur rendez-vous seulement

Téléphone : 450.532.3313

Télécopieur : 450.532.3424

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Aréna : 1111, boul. des Cyprès

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

Après-midi sur rendez-vous seulement



Notre journal *L'Informateur* fait place aux annonces publicitaires. *L'Informateur* a un tirage mensuel de plus de 1275 exemplaires. La version numérique en couleur est disponible via le site de la Ville de Valcourt. Une distribution est effectuée dans diverses salles d'attente.

Nous offrons aux commerçants la possibilité de prendre une publicité. Vous pouvez vous adresser à l'Hôtel de Ville ou par courriel : ville.valcourt@valcourt.ca, pour toutes demandes, informations et tarifs.

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT 559-3

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE le « Règlement 559-3 amendant le règlement 559 – Plan d'urbanisme » a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François le 10 juin 2019 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat;

QUE ce règlement est actuellement déposé à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 17 juin 2019.

Manon Beauchemin
Manon Beauchemin, Greffière

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT 560-8

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE le « Règlement 560-8 amendant le règlement de zonage 560 » a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François le 10 juin 2019 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat;

QUE ce règlement est actuellement déposé à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 17 juin 2019.

Manon Beauchemin
Manon Beauchemin, Greffière

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT 563-6

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire, tenue le 02 juillet 2019, le Conseil municipal a adopté le règlement 563-6 intitulé : « RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS 563 »

QUE ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Greffière à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 03 juillet 2019.

Manon Beauchemin
Manon Beauchemin, Greffière

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT 613

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire, tenue le 02 juillet 2019, le Conseil municipal a adopté le règlement 613 intitulé : « RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES »

QUE ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Greffière à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 03 juillet 2019.

Manon Beauchemin, Greffière

Manon Beauchemin



(450) 532-5261

MASSAGES SPÉCIALISÉS :

- Kinésithérapie
- Massage thérapeutique
- Réflexologie
- Pressothérapie
- Vacuothérapie (ventouses)

Pour toute la famille :
femme enceinte, bébé,
enfant, ado, retraité

Vacances estivales et fermeture des bureaux municipaux

Pour la période des vacances estivales, les **bureaux administratifs** de l'Hôtel de Ville et des Services récréatifs et communautaires, **seront fermés du 19 juillet à 13h au 12 août à 8h30.**

Le Conseil municipal tient à remercier la population pour sa bonne compréhension !

Numéros de téléphone en cas d'urgence

Sécurité Sécurité civile Feu Police – Urgence Ambulance	Signalez le 9-1-1 Important: Laissez toujours le préposé du 9-1-1 raccrocher le premier afin de vous assurer qu'il a bien pris le message au complet
Urgences	Signalez le 310.4141 (Sûreté du Québec)
Travaux publics Égouts	Signalez le 450.532.1352 En raison de l'absence de plusieurs employés municipaux, vous comprendrez que la priorité sera accordée aux urgences.
Eau potable	1.888.534.2486

Trésorerie

4^e versement de taxes municipales

Veuillez prendre note que le quatrième versement des taxes municipales 2019 sera dû le 29 août prochain.

Nous acceptons les paiements par chèque, carte de débit, argent comptant ainsi que par Internet.

Il est à noter que pour tout paiement hors des heures d'ouverture, vous pouvez déposer votre paiement dans la CHUTE À PAIEMENT.

Paul Roy, Trésorier
450.532.1351

AVIS PUBLIC PROJET DE RÈGLEMENT RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée :

QU' un projet de règlement portant le numéro 614 et intitulé : RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT sera présenté lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le 19 août 2019 à 19 :00 heures à l'Hôtel de Ville de Valcourt.

QU' actuellement la rémunération et l'allocation d'une partie des dépenses reliées à la fonction pour le Maire et de chacun des conseillers est la suivante :

	<u>Rémunération actuelle</u>	<u>Allocation annuelle d'une partie des dépenses reliées aux fonctions</u>
MAIRE	18 397.68 \$	9 198.84 \$
CONSEILLERS	6 132.60 \$	3 066.36 \$

QUE le projet de règlement proposé de la rémunération et l'allocation d'une partie des dépenses inhérentes reliées aux fonctions, pour l'année 2019, est le suivant :

	<u>Rémunération proposée</u>	<u>Allocation annuelle d'une partie des Dépenses reliées aux fonctions</u>
MAIRE	19 447.42 \$	9 723.71 \$
CONSEILLERS	6 482.56 \$	3 241.28 \$

QUE les rémunérations et allocations de dépenses du règlement seront indexées à la hausse pour chaque exercice financier à compter de janvier 2019 ;

L'indexation consiste à l'augmentation, pour chaque exercice financier, d'un pourcentage correspondant à l'indice des prix à la consommation établi par Statistiques Canada, (jusqu'à concurrence de 6%) applicable sur les montants de l'exercice précédent ;

QUE ce projet de règlement est actuellement déposé au bureau de l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau;

QUE le règlement entrera en vigueur rétroactivement à compter du 1er janvier 2019.

Donné à Valcourt, ce 03 juillet 2019.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

AVIS PUBLIC CHANGEMENT DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 12 AU 19 AOÛT 2019

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée:

QUE la séance ordinaire du Conseil prévue le 12 août 2019 est reportée au

LUNDI 19 août 2019

Lieu : Hôtel de Ville de Valcourt,
1155, rue St-Joseph

Heure : 19:00 heures

Donné à Valcourt, ce 03 juillet 2019.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, greffière

L'agenda de Valcourt

Juillet - Août Les jeudis	Marché public de Valcourt 16h à 19h
Jusqu'au 18 août	Exposition Centre culturel Voyages immobiliers
En juillet Les mercredis	L'Heure du conte extérieure Dans les parcs de Valcourt
8 et 15 juillet	Ateliers du Club de lecture d'été TD
10 juillet	Repas communautaire au Centre d'Action Bénévole
19 juillet au 12 août	Fermeture des bureaux administratifs Hôtel de ville et Aréna
8 et 15 août	Fabrication de planches à roulettes au Fab Lab
17 août	Fête champêtre
19 août	Séance ordinaire du Conseil municipal
2 septembre	Séance ordinaire du Conseil municipal
Dès le 2 septembre	Inscription aux activités sociocultu- relles et sportives

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Manon Beauchemin, Greffière de la susdite municipalité,

QU' il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, le 19 août 2019 à 19:00 heures à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

QU' Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Identification du site concerné :

Lots 1 824 496 et 1 824 497 du cadastre de Québec, sis au 1145, rue Racine, Ville de Valcourt, zone P-6.

Nature et effets:

La dérogation mineure porte sur la demande suivante :

- Autoriser une hauteur de clôture de 1,5 mètre dans la partie de la cour avant située entre la limite de l'emprise de rue et la marge de recul avant minimale, alors que le règlement prévoit que la hauteur maximale autorisée est de 1,0 mètre. (art. 10.1, par. a) du règlement #560)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donnée à Valcourt, ce 26 juin 2019.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

HYGIÈNE DU MILIEU

COMPOSTER, C'EST SIMPLE!



ON MET QUOI DANS LE BAC BRUN?

- Ce qui se mange (ou se mangeait)
- Le papier et le carton souillés
- Les résidus de jardin et les brindilles



Saviez-vous que ?

La collecte des matières compostables permet de **valoriser plus de 40% de notre poubelle.**

COMMENT PLACER LES MATIÈRES DANS VOTRE BAC BRUN ?

- En vrac, avec ou sans papier ou carton au fond du bac
- Dans un sac de papier
- Enveloppées dans du papier journal
- Recouvrir de papier ou de feuilles chaque dépôt
- Après la collecte, le bac peut être rincé au besoin

Saviez-vous que ?

Votre bac brun est conçu spécialement pour l'entreposage des matières compostables, **minimisant ainsi les odeurs.**

QUELLE SERA LA FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES?

- À toutes les semaines, d'avril à novembre
- À tous les mois de décembre à mars

Consultez le calendrier de collecte de votre municipalité pour tous les détails.

INFORMATION

T. 819 826-6505 #21

mrc@val-saint-francois.qc.ca
val-saint-francois.qc.ca



MATIÈRES REFUSÉES

- Sacs de plastique réguliers, compostables, biodégradables et oxo-biodégradables
- Produits d'hygiène corporelle et couches biodégradables
- Médicaments
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Résidus de construction
- Matières recyclables (ex. plastique, verre, métal, etc.)
- Objets électroniques
- Résidus domestiques dangereux (ex. huiles, peintures, pesticides, piles, etc.)
- Animaux morts
- Roche, gravier, pierre
- Briquettes de BBQ, cendres chaudes et mégots de cigarettes
- Textiles et tapis

MATIÈRES ACCEPTÉES

RÉSIDUS DE TABLES

- Pains et pâtes alimentaires
- Fruits, légumes et coquilles d'œufs
- Produits laitiers, noix, écales
- Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles et os
- Marcs de café et filtres, sachets de thé
- Aliments liquides en petite quantité

RÉSIDUS DE JARDIN

- Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- Petites branches (pas de bûche ou souche)
- Fleurs, plantes d'intérieur et restants d'empotage

AUTRES

- Nourriture pour animaux, litière et excréments d'animaux
- Cheveux, poils, plumes
- Serviettes de table, papiers essuie-tout, papiers mouchoirs
- Papiers et cartons (non cirés) souillés d'aliments (ex. assiettes de carton, boîtes de pizza, etc.)
- Cendres froides

Il s'en vient...

Dans les prochaines semaines, nos habitudes de récupération vont changer avec l'arrivée du conteneur de récupération de verre qui sera installé dans le stationnement du IGA. La séparation du verre et des autres matières recyclables est un enjeu majeur dans la gestion de nos matières résiduelles. Restez à l'affût pour connaître tous les détails quant au tri du verre dans l'Informateur de septembre.



TRAVAUX PUBLICS

Contrôle des moustiques

Le personnel des travaux publics est à pied d'œuvre depuis le début avril pour réaliser les traitements nécessaires au contrôle des moustiques dans la Ville de Valcourt. Nous tenons à vous rappeler que le contrôle assure une efficacité garantie à 80%. Nous demandons également votre collaboration afin de porter une attention particulière aux récipients pouvant contenir de l'eau stagnante comme: piscines (non utilisées), chaloupes, chaudières, jardins d'eau, pneus, etc. Ces récipients se situant sur des terrains privés sont difficiles à déceler par notre équipe. Ceux-ci doivent être vidés fréquemment, car ils constituent un lieu de reproduction idéal pour les moustiques. Soyez assurés que nous continuons à faire tout le travail nécessaire pour garantir un bon contrôle. Nous tenons à vous remercier de votre collaboration ainsi que votre compréhension.



Marquage des lignes de rue

Le personnel des travaux publics procèdera, au cours du mois de juillet, au marquage des lignes de rue sur le territoire municipal. Afin de s'assurer de l'exécution rapide des travaux, nous sollicitons votre collaboration pour :

- Être courtois avec le personnel municipal qui réalise les travaux;
- Ne pas être stationné dans une rue dont le traçage des lignes est en cours et déplacer un véhicule stationné, au besoin;
- Ne pas circuler sur une ou plusieurs lignes fraîchement peintes lorsque des drapeaux, signaux de circulation, affiches ou autres dispositions avisent de ces travaux. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 75,00\$, plus les frais, pour cette infraction.

TRAVAUX PUBLICS

Site de dépôt de branches et matériaux secs Rue Carpentier

Nous vous rappelons que le dépôt de matières sèches, situé sur la rue Carpentier, est mis à votre disposition pour le dépôt de branches, de retailles de cèdres, de terre, de sable et de roche. Passez à l'Hôtel de Ville pour vous procurer une clef. Un dépôt de 20\$ vous sera demandé.

Attention: Pour que le site demeure en activité et permettre à la Ville de continuer à offrir ce service, il est important de trier les matières et d'en disposer dans les tas identifiés :

1. Les matériaux granulaires : Asphalte, enrobé bitumineux et béton non armé seulement;
2. La terre organique et les matériaux rocheux (roches, gravier, sable);
3. Les branches et retailles de cèdres, d'un diamètre maximal de 10 cm (4 pouces)

Des affiches de signalisation seront bientôt installées afin de bien identifier les points de dépôts.

Ne déposer aucune matière dans le talus. La Ville de Valcourt se réserve le droit de limiter l'accès au site si la séparation des matières n'est pas respectée.

Dépôt de matériaux secs - Rue Carpentier





Régie intermunicipale de
Protection contre l'incendie de Valcourt
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc
(450) 532-1903
prevention@cooptel.qc.ca

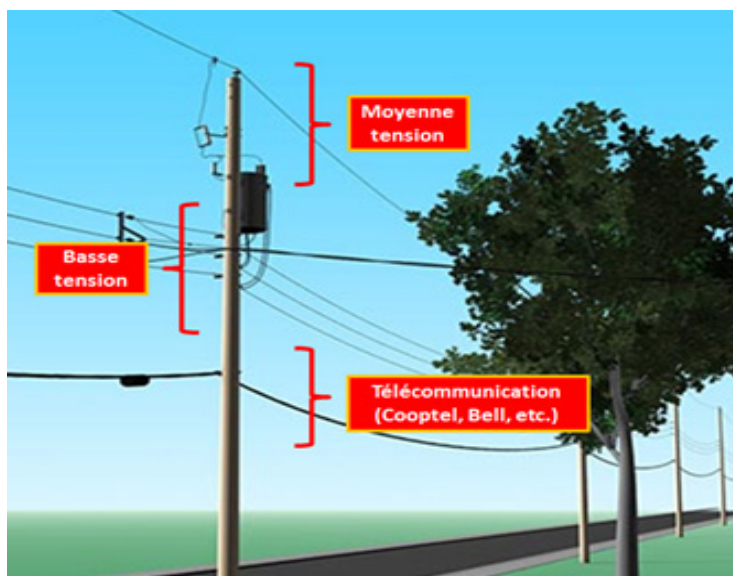


Par : Claude Lemire Tpi

Les grands vents :

Chaque année, lors de neige abondante, de grands vents ou par accidents, vos pompiers sont appelés à intervenir parce que des fils ou des câbles électriques sont tombés au sol, menacent de le faire ou parce que des branches ou des arbres entrent en contact avec ces derniers. L'image ci-bas illustre les 3 zones qui sont occupées dans un poteau. Il ne faut jamais approcher à moins de 3 mètres des fils ou câbles qui sont dans la zone « Moyenne tension » et « Basse tension ». Demeurez vigilant avec les échelles, les perches de piscine, l'élagage, etc. Si vous constatez un danger imminent dans cette zone, composez le 911. Si la situation n'est pas urgente mais risque de le devenir éventuellement, communiquez avec Hydro-Québec.

Dans la plupart des poteaux, les conducteurs qui sont les plus bas, sont ceux de télécommunication (Cooptel, Cogeco, Bell, etc.) Ces conducteurs ne transportent qu'une très faible tension (moins de 48 volts) et représentent un danger négligeable. Si un de ces câbles est tombé dans la rue et peut nuire à la circulation, composez le 911. Sinon, communiquez directement avec le fournisseur impliqué.



Le Plan d'évacuation :

Avoir un plan d'évacuation et en faire l'exercice à l'occasion augmente vos chances de sortir sain et sauf de votre domicile en cas d'incendie. On prévient ainsi la panique et, par conséquent, les gestes imprudents puisque chacun sait quoi faire et par où sortir. Prévoyez, avec vos proches un moyen d'évacuation alternatif à celui couramment utilisé. En prévoyant un point de rassemblement, il est plus facile, une fois à l'extérieur, de retrouver tous les occupants après l'évacuation et d'en faire le décompte. Il est important de déterminer, avec tous les occupants de votre domicile, l'endroit où l'on se retrouve. Cela peut être près de l'arbre devant la maison, dans la cour du voisin d'en face, sur le trottoir, peu importe. L'important c'est de déterminer un lieu facile d'accès, où vous aurez la meilleure vue d'ensemble sur le bâtiment et qui ne nuira pas à l'arrivée des pompiers.

Lors d'un incendie, les produits de combustion contenus dans la fumée se dirigent vers le plafond. Par conséquent, la meilleure façon de se déplacer est de marcher à quatre pattes le long des murs. Fermez toujours les portes derrière vous pour éviter que la fumée se propage et pour retarder la progression des flammes.

Si vous êtes enfermés dans une pièce, vérifiez d'abord du revers de la main si la porte est chaude. Si oui, ne l'ouvrez pas. Bouchez le bas de la porte avec un drap, une serviette ou un vêtement pour empêcher la fumée d'entrer. Si vous avez un téléphone, composez immédiatement le 9-1-1 et avisez-les que vous ne pouvez quitter la pièce, allez à la fenêtre et signalez votre présence en agitant un drap, une serviette ou un vêtement et attendez que les pompiers viennent vous chercher.

Abonnez-vous à la page Facebook de la « Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt » où d'autres conseils de prévention sont disponibles.



URBANISME

Les piscines résidentielles

Avec le beau temps estival, plusieurs personnes songent à acquérir une piscine privée. Qu'elle soit hors terre ou creusée, permanente ou démontable, certaines dispositions relatives à la sécurité doivent être mises en place.

Le Règlement de zonage numéro 560 prévoit l'application de normes de sécurité strictes pour régir le contrôle de l'accès à une piscine. Tous les types de piscines y sont assujettis : creusées, hors-terres et démontables, gonflable ou non.

Le règlement prévoit, entre autres, qu'une enceinte d'une hauteur minimale de 48 po (1,2m) doit empêcher l'accès à une piscine, qu'un objet sphérique de 4po (10cm) de diamètre ne puisse passer à travers l'enceinte, et que celle-ci soit dépourvue d'objet permettant l'escalade. De plus, la porte doit être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure, de sorte qu'elle se verrouille automatiquement.

Par exemple, une piscine creusée ou une piscine hors terre d'une hauteur inférieure à 1,2 m doit **obligatoirement** être entourée d'une clôture d'une hauteur minimale de 1,2 m et maximal de 2 m. Il est à noter qu'une haie n'est pas considérée comme une clôture.

L'obtention d'un certificat d'autorisation (permis) auprès de l'inspecteur municipal est requise avant l'installation ou le remplacement d'une piscine : prévoyez un maximum de 30 jours de délais pour l'obtention du permis.

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité autour des piscines ou quoi faire lorsqu'il y a la présence de fils électriques, je vous conseille les ressources suivantes :

- 1- pour les dispositifs de sécurité : <http://www.sauvetage.qc.ca/contenu-splash.asp?id=270>
- 2- pour des spécifications concernant les fils électriques, certaines normes de sécurité et les servitudes accordées à d'Hydro-Québec :
http://www.hydroquebec.com/securite/piscine_securite.html
- 3- pour les dispositions de la réglementation municipale, prenez contact avec l'inspecteur municipal au 450-532-1339 et par courriel au inspecteur@valcourt.ca. L'inspecteur municipal est disponible le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ainsi que le jeudi de 13h00 à 16h00.

Des inspections seront réalisées sous peu afin de valider l'application de la réglementation municipale et pour vérifier la conformité des piscines dérogatoires.

Bonne baignade !

Joey Savaria

Inspecteur municipal et adjoint aux travaux publics



URBANISME

Garde de poules sur une propriété privée

Depuis mai 2018, il est possible pour tout citoyen de la Ville de Valcourt de posséder un maximum de 4 poules pondeuses sur son terrain. Un permis municipal est nécessaire, au coût de 25 \$ avant de procéder à l'achat des poules pondeuses et des équipements pour la construction d'un poulailler et d'un enclos.

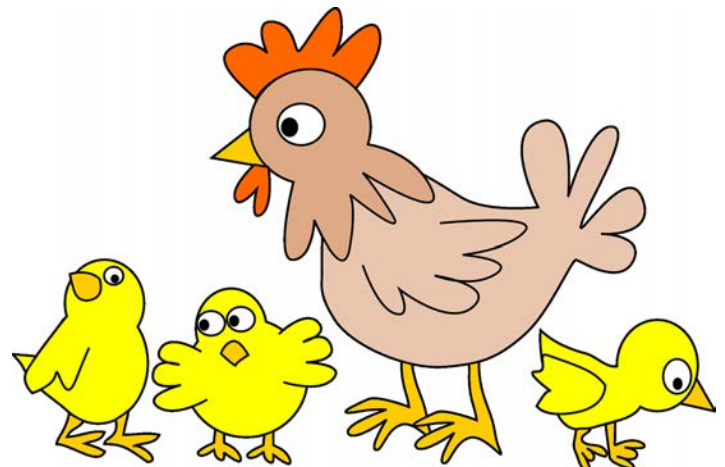
Afin d'assurer une bonne cohabitation entre ces animaux à plumes et le voisinage, certaines dispositions doivent être prises telles que :

- La construction d'un enclos conçu d'une clôture d'une hauteur minimale de 2m, qui forme un périmètre fermé et qui est muni d'une porte se refermant automatiquement (de façon passive). De plus l'enclos doit avoir une toiture de sorte qu'aucun oiseau sauvage ne puisse y pénétrer. L'enclos doit avoir un sol gazonné, sablonneux ou en paillis;
- La construction d'un poulailler à l'intérieur de l'enceinte de l'enclos qui contribue au bien-être de l'animal. Diverses normes relatives à la ventilation, litière, gestion de la température, matériaux utilisés, etc. sont prévus dans le règlement de zonage;
- L'enclos et le poulailler sont autorisés en cour arrière exclusivement et doivent être situés à au moins 1,5 m des limites de propriété, 3 m d'un autre bâtiment présent sur la propriété et 6 m d'un bâtiment principal situé sur une propriété voisine;
- Les conditions de garde des poules pondeuses doivent aussi être considérées, notamment : par la garde des poules pondeuses à l'intérieur du poulailler entre 22h et 7h et le fait de ne pas garder les poules pondeuses en cage ou en liberté sur la propriété (à l'extérieur de l'enclos);
- Les excréments des poules pondeuses doivent être retirés quotidiennement et jetés dans le bac de matières compostables.

Plusieurs autres dispositions s'appliquent. Pour en connaître davantage sur les normes régissant les poules en milieu urbain à Valcourt et sur les documents à fournir pour l'obtention d'un permis, il est possible de communiquer avec l'inspecteur municipal tous les lundis de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ainsi que les jeudis de 13h00 à 16h00.

Joey Savaria

Inspecteur municipal et adjoint aux travaux publics



PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE (ARÉNA)

La Ville de Valcourt est à la recherche de candidats de 16 ans et plus pour combler un poste de préposé à la surveillance de l'Aréna lors des séances de patinage et hockey libre.

Description du poste :

Sous la responsabilité du directeur des Services récréatifs et communautaires de la Ville de Valcourt, le préposé aura à surveiller les utilisateurs, lors des séances de patinage et hockey libre, afin d'assurer la sécurité et de faire respecter les règlements.

Prérequis :

Cours de secouriste

Horaire de travail :

L'horaire de travail pour ce poste sera les samedis de 15h à 19h et les jours fériés de 13h30 à 15h30. Il est à noter que cet horaire est sujet à changement.

Période d'emploi :

Début : septembre 2019

Fin : avril 2020

Date limite :

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 16 août au:

Services récréatifs et communautaires a/s Johanne
1111, boulevard des Cyprès, Valcourt, J0E 2L0
ou par courriel :
johanne.tetreault@valcourt.ca



ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES

En août, surveillez la programmation des activités socioculturelles et sportives dans notre cahier spécial qui sera distribué par la poste.

La priorité sera donnée aux inscriptions en ligne à compter du **lundi 2 septembre**. N'attendez pas à la dernière minute pour créer votre profil sur notre plateforme en ligne. Les inscriptions en personne auront lieu à l'Aréna **le 4 septembre de 16h30 à 19h**.



Vie communautaire

**CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE**
VALCOURT ET RÉGION

Maison CoopTel

Repas communautaire pour personnes seules

Le Centre d'Action Bénévole Valcourt et Région propose un repas communautaire aux personnes seules de Valcourt et Région, mercredi le 10 juillet 2019 de 11h30 à 13h30. Venez vous divertir et prendre un bon repas chaud au coût de 2\$. Les billets sont en vente au Centre d'Action Bénévole jusqu'au 5 juillet 2019 et les places sont limitées. Pour plus de renseignements, contactez Louise Girard au: 450-532-2255.

Animateurs/trices recherchés

Le 53e groupe scout de Valcourt est à la recherche d'animateurs Louveteaux! Tu as 18 ans ou plus, tu raffoles d'aventures en plein air et tu désires faire une différence dans la vie des jeunes? Joins-toi à nous au sein d'une équipe pleine de ressources pour une année remplie d'action.

Principales responsabilités :

- Guider et conseiller les jeunes;
- Animer un groupe de jeunes;
- Organiser, préparer et animer les périodes d'activités, sorties ou autres;
- Participer au développement et au maintien d'un climat favorisant l'apprentissage, la coopération et le respect.

Notez bien qu'il n'est pas nécessaire d'avoir été dans les scouts pour devenir animateur.

Contactez-nous pour plus d'informations:

Carole Boulay 450-539-4407

Shirley Duplessis 450-539-2713



RÉSERVE SCOLAIRE

Nous invitons toute la population du Val-St-François à venir nous porter des dons de matériel scolaire en bonne condition.

Nous offrons un service de récupération et de distribution de matériel scolaire neuf et usagé en vue d'aider les familles à la rentrée scolaire.



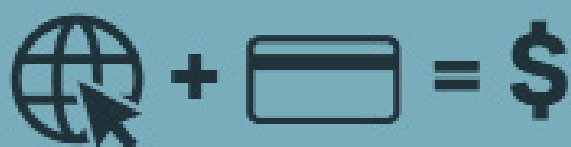
Les inscriptions se font entre le début mai et le 2 août au 819 628-0077 ou par courriel à lesarbrisseaux@gmail.com

Nous distribuerons, sur rendez-vous seulement, le matériel scolaire dans les trois villes pôles de la MRC
Richmond, 6 août
Valcourt, 8 août
Windsor, 7 août



Gagnez du temps en vous inscrivant au **PAIEMENT PRÉAUTORISÉ!**

Qui refuserait d'avoir un paiement en moins à gérer?
En vous inscrivant au paiement préautorisé, le montant
de votre facture sera prélevé automatiquement sur votre
compte bancaire ou sur votre carte de crédit! Une façon
facile d'accumuler des points sur votre carte!*



*Si votre carte de crédit possède un système de récompenses.



Cooptel  Explorer
l'inattendu

Sans frais : 1 888 532-2667 cooptel.ca

Vie communautaire



Les membres du Club Optimiste vous remercient pour votre collaboration tout au long de l'année et vous souhaitent un bel été!



Club Optimiste



www.studiovicky.qc.ca

Vicky Bombardier
PHOTOGRAPHE



Nouveau numéro:
cell:819-574-1727

Sur rendez-vous
973 St-Joseph, Valcourt



Info : 450 532-2030 • valcourt2030@outlook.com
f Marché public de Valcourt

Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier



Fabriquez votre propre planche à roulettes au Fab Lab

Il est encore temps de réserver votre place afin de participer à l'atelier de fabrication d'une planche à roulettes au Fab Lab cet été! L'activité se tiendra encore les 8 et 15 août de 10h à 16h au coût de 23\$ pour les membres ou 30\$ pour le grand public. Inscrivez-vous rapidement, car il n'y a qu'une possibilité de trois inscriptions par journée! Activité pour les treize ans et plus.

Retour des vélos en libre-service au Musée

De nouveau cette année, le Musée accueille cinq vélos de différentes grandeurs qui sont disponibles à toute la population gratuitement en libre-service. Pour y avoir accès, déposez une pièce d'identité à l'accueil du Musée. Cette initiative est une gracieuseté de la Fondation J. Armand Bombardier, d'Action Sport Vélo, de Valcourt 2030 et de Desjardins.

Le beau temps est arrivé : les 2 roues entrent au Musée!

Les vitrines archives des espaces publics du Musée présentent dorénavant aux visiteurs une thématique motos. Découvrez comment dans les années 1970, le fabricant de produits récréatifs Bombardier Limitée se lance dans la mise en marché des véhicules à deux roues. S'appuyant sur son innovation constante, le design audacieux de ses produits et sa détermination, l'entreprise a ainsi saisi des occasions d'affaires en diversifiant la gamme des produits offerts. Plusieurs modèles de motocyclettes tout-terrain et des cyclomoteurs pour toute la famille font le bonheur des amateurs de vitesse et de promenade.



SAFIA KACIMI
Pharmacienne propriétaire

Affiliée à
 **Familiaprix**

Pharmacie Clinique
825A, rue St-Joseph
Valcourt, QC. J0E2L0
T: 450 532 6000 F: 450 532 6040
info@pharmacieclinique.com

HEURES D'OUVERTURES
LUNDI AU MERCREDI : 9H - 18H
JEUDI AU VENDREDI : 9H - 21H
SAMEDI : 9H - 16H

suivez-nous sur :
  

Centre culturel Yvonne L. Bombardier



Atelier du Club de lecture d'été TD

Des activités spéciales sont offertes aux participants de 5 à 12 ans durant l'été. Les enfants de 5 à 7 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

8 juillet, 13 h : Les arbres et leur bois

Apprends comment fonctionne un arbre grâce à une série d'observations et d'expériences simples!

15 juillet, 13 h : Au fil des saisons

Découvre les merveilles de la nature, crée une silhouette d'animal bien spéciale et participe à une compétition d'énigmes!

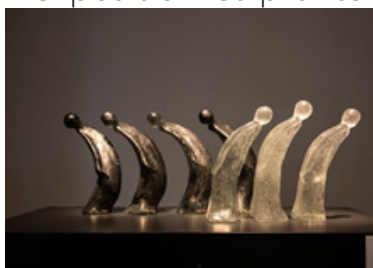
Réservations requises | Activités gratuites

Profitez des vacances pour découvrir l'exposition Voyages immobiles

Vous n'êtes pas encore allé faire un tour découvrir l'exposition Voyages immobiles des artistes Francine Potvin et Diane Ferland? Vous avez jusqu'au 18 août!

Profitez-en pour participer au jeu Cherche et trouve en lien avec l'exposition et profiter du parc environnant pour un pique-nique!

Entrée gratuite!



Heure du conte extérieure

Cet été, les parcs de Valcourt s'animent avec Il était une fois...dans le parc tous les mercredis de juillet! Une animatrice se rendra dans chaque parc de la Ville pour raconter une histoire aux petits de 3 à 6 ans.

10 juillet, 10 h : Parc du Ciboulot

Le loup qui rêvait d'océan
d'Orianne Lallemand

17 juillet, 10 h : Parc du Centre culturel Yvonne L. Bombardier

Reviens, je m'ennuie!
de Jory John

24 juillet, 10 h : Parc Henri-Paul-Lavoie

Qui a fait ça? Une enquête rigolote pour enfants

de Job Roggeveen

En cas de pluie, le conte sera présenté à la Bibliothèque.

Activité gratuite

Prêts numériques, service pratique pour les vacances!

La Bibliothèque offre à ses membres la possibilité d'emprunter des livres et des revues numériques depuis qu'elle est membre du Réseau BIBLIO de l'Estrie. Ces prêts numériques sont très pratiques pour les vacances, car ils permettent de voyager léger et évitent d'avoir des frais de retard!

Sport & loisirs

ACTIVITÉS AQUATIQUES

Bain libre à la journée:

2\$/ enfant moins de 14 ans

4\$/ 14 ans et plus

Voici l'horaire des bains libres pour l'été 2019 :

Lundi au vendredi : 13h30 à 18h

Samedi et dimanche : 11h30 à 18h

Du lundi au vendredi, à partir de 16 h, toute personne de moins de 14 ans doit être accompagnée d'un adulte. De plus, durant cette période, des corridors de nage seront mis à la disposition des baigneurs qui en feront la demande.



Pour informations, communiquez avec les moniteurs de la piscine au 450-532-2943

BIENVENUE À TOUS !!!

LOCATION DE SALLES

Vous cherchez un endroit pour vos rencontres sociales ou pour toutes autres occasions de rassemblement? Nous vous suggérons :

Le Ciboulot – La Libellule et Le Centre communautaire

www.valcourt.ca/citoyens/location-de-salles.html

LOCATION DE PLATEAUX

La Ville de Valcourt vous offre de pratiquer votre sport préféré avec vos amis. Informez-vous sur la disponibilité des différents plateaux; balle, soccer, tennis, volleyball, etc.



Pour informations et réservations, contactez Johanne au 450-532-3743



**Ô BISTRO
du golf**

Ouvert à l'année

- Resto • Bistro • Bar •
- Menu à la carte / Table d'hôte •
- Location de salle •
Capacité jusqu'à 160 pers.
- Relais de motoneige •

Sonia Chénard, prop.
Cell. 450 532.0880

soniachenard@hotmail.com
1000, rue Champêtre, Valcourt QC J0E 2L0

Sport & loisirs



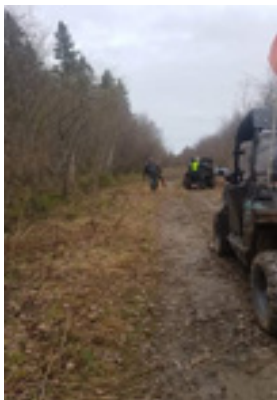
Oyé! Oyé! L'été est arrivé!

Prenez note que l'assemblée générale annuelle 2019 se tiendra le dimanche 25 août dans la salle en haut de l'aréna le Stardien au 1000 rue

Alfred Lessard à Saint-Denis. Soyez-y de 9h à midi!

Le 23 novembre prochain aura lieu la soirée d'ouverture 2019-2020. Cette soirée sera présentée sous forme de souper méchoui suivi d'une soirée dansante en plus du grand tirage d'un côte-à-côte Bombardier Maverick trail 800 2019. L'activité aura lieu à la salle du Club Lions Richmond-Melbourne. Le coût du billet pour le souper est de 20\$. Le repas sera servi de 18h à 20h et par la suite plusieurs prix seront à gagner. Soyez présents en grand nombre pour le grand tirage d'une valeur de 14 149\$. Ce super prix est possible grâce à la précieuse collaboration de Performance NC. Il reste encore des billets disponibles au coût de 20\$. Demandez aux membres du conseil d'administration du club ou déplacez-vous dans l'un de nos points de vente suivants pour vous procurez votre billet de tirage :

- Marché St-François, 144 rue principale St-François-Xavier
- Dépanneur Brompton, 245 rue Laval Sherbrooke (arr.Bromptonville)
- L'Inter Marché, 2009 route 222 St-Denis-de-Brompton
- Agri-Service St-Laurent, 208 Rue Principale N, Windsor
- Restaurant des Érables, 50 Rue de l'Hôtel de Ville, Durham-Sud



Au nom du Club Quad de la MRC du Val St-François je vous souhaite un super bel été, n'oubliez pas d'aller profiter des sentiers quatre saisons. De plus, plusieurs travaux d'entretien ont été effectués par des bénévoles entre St-Denis et Racine. Le Sentier en vaut le détour! Merci à tous ceux qui sont venus aider.



Inscrivez votre enfant au Hockey Mineur ou au Club de Patinage Artistique, quelques places sont encore disponibles!

Pour inscription, contactez Johanne au 450-532-3743



Spécial 2019

4 GOLFEURS

Voiturette incluse

100\$ en tout temps



Réervations
450-532-3505

Tarifs 2019

Junior 10 à 15 ans	100,00\$
résident de Valcourt ou du Canton de Valcourt	50,00\$
Junior 15 à 17 ans	100,00\$
résident de Valcourt ou du Canton de Valcourt	50,00\$
Étudiant temps plein (avec carte)	100,00\$
Adulte 18 à 29 ans	300,00\$
Adulte 30 ans et plus	350,00\$
Retraité 65 ans et + ou 55-64 ans avec preuve de retraite	250,00\$
Abonnement au champ de pratique	160,00\$

**La Ville de Valcourt et le Canton de Valcourt subventionnent 50% du coût total de la carte de membre Junior aux résidents de leur municipalité

1000, rue Champêtre, Valcourt
www.golfvalcourt.com



AMBIANCE
CHALEUREUSE
ET DÉCONTRACTÉE
ACTIVITÉS
POUR TOUS

2030

LES 427 FESTIFS DU MARCHÉ
TOUS LES JEUDIS DE 16 H À 19 H

PARC CAMILLE-ROUILLARD



Québec

Pour tous les détails,
suivez-nous sur
Facebook:



Marché public de Valcourt

L'Hôtel de Ville fait peau neuve!

Depuis un moment déjà, les années se font sentir à l'Hôtel de Ville. Les élus ayant bien réfléchi quant à la meilleure option pour les bureaux municipaux, ils ont opté pour des rénovations majeures qui seront effectuées cet été! Dans les prochaines semaines, vous verrez donc votre mairie changer du tout au tout! Fenêtres, revêtement extérieur, isolation, tout sera mis au goût du jour. Les bureaux seront ouverts durant les travaux et vous pourrez nous rendre visite sans problème. Prenez note que le stationnement municipal sera réservé exclusivement aux visiteurs présents à l'Hôtel de Ville ainsi qu'à l'entrepreneur en charge des rénovations. Nous vous demandons de ne pas y laisser votre voiture pour toute la durée des travaux et nous vous remercions pour votre compréhension!

Et la murale dans tout ça?

Ne vous inquiétez pas! Comme la murale a été faite sur des panneaux, il nous est possible de la retirer et de l'entreposer durant les rénovations pour éviter de l'abîmer... Soyez à l'affût pour voir où elle ira après les travaux!

